

Établir un budget prévisionnel pour une gestion financière efficace

Date et durée
Code formation : AC001FR Durée : 2 jours Nombre d'heures : 14 heures
Description
Pour toute entreprise, le budget prévisionnel est un document financier essentiel. Il permet de prévoir les recettes et les dépenses sur une période donnée, qui est le plus souvent un exercice comptable. Ce document de référence permet d'avoir une vision claire de la situation financière de l'entreprise et sert de feuille de route pour la prise de décisions stratégiques. Dans cette formation de 2 jours sur la budgétisation, vous acquerez les connaissances et les outils nécessaires pour élaborer un document prévisionnel précis et fiable. Quel que soit votre niveau d'expertise en finance, ce cours vous permettra de vous familiariser avec les derniers outils et méthodes de budgétisation. Vous découvrirez les meilleures pratiques en gestion financière et pourrez échanger avec d'autres professionnels afin de partager votre expérience. Suivre cette courte formation pratique sur l'élaboration d'un prévisionnel est un investissement judicieux qui apportera de nombreux avantages à votre entreprise. Vous apprendrez à mieux gérer les recettes et les dépenses, à optimiser l'utilisation des ressources et à prendre de bonnes décisions financières.
Objectifs
<i>A l'issue de cette formation en comptabilité vous atteindrez les objectifs suivants :</i> • établir un bilan financier prévisionnel pour suivre l'évolution de son entreprise ; • comprendre les différentes étapes nécessaires à l'élaboration d'un budget prévisionnel ; • connaître les documents prévisionnels ; • mettre en pratique un budget prévisionnel à l'aide d'une étude de cas.
Points forts
Une maîtrise des outils et des techniques de budgétisation, des travaux pratiques avec l'élaboration d'un budget prévisionnel basé sur une étude de cas et un formateur spécialiste de la finance.
Modalités d'évaluation
Travaux Pratiques
Pré-requis
<i>Suivre cette formation ne nécessite aucune compétences ou expériences professionnelles.</i>
Public
Cette formation s'adresse aux publics suivants :

- les créateurs ou repreneurs d'entreprises ;
- les dirigeants de TPE/PME ;
- les responsables financiers ou comptables ;
- toutes personnes qui souhaitent acquérir des compétences en budgétisation.

Cette formation s'adresse aux profils suivants

Chef d'entreprise / Dirigeant

Directeur financier

Comptable

Programme

Jour 1

1. Préparer les documents prévisionnels

- Revue sur les bases de la finance :
 - la définition et l'utilisation du BFR (fonds de roulement) ;
 - l'utilité des délais de paiement et des délais de rotation ;
 - la notion de saisonnalité des recettes et des dépenses.

Travaux pratiques :

- calculer un BFR ;
- calculer des SIG ;
- calculer des flux de trésorerie.

2. Établir des états financiers prévisionnels

- Qu'est-ce qu'un résultat prévisionnel ?
- Qu'est-ce qu'une prévision de trésorerie ?
- Qu'est-ce qu'un plan de financement prévisionnel ?
- Présentation de modèles de prévision.
- Les différentes étapes d'une budgétisation.

Travaux pratiques :

- expliquer la différence entre le résultat et la trésorerie d'une entreprise.

Jour 2

3. Établir vos budgets prévisionnels

- Identification des ressources financières :
 - les recettes et le chiffre d'affaires ;
 - les subventions associatives ;
 - les cotisations associatives.
- Identification des dépenses du budget :
 - les achats de matériel et de marchandises ;
 - les frais généraux ;
 - les coûts salariaux ;
 - les impôts et les taxes ;
 - les frais financiers.

- Identification des investissements prévus.
- Identification des hypothèses de calcul du budget prévisionnel pour :
 - les délais de paiement (clients, fournisseurs et créanciers) ;
 - les délais de rotation des stocks ;
 - la durée d'amortissement des investissements ;
 - les taux de TVA applicables.
- Les besoins de financement (crédits, livrets courants, etc.) et leurs conditions (taux d'intérêt, durée, emprunt in finé, etc.).
- L'utilisation d'un logiciel de prévision financière.

Travaux pratiques :

- établir un budget prévisionnel de trésorerie et un budget prévisionnel des pertes et des profits pour une entreprise commerciale.